Optimiser le contrôle des charges sociales en paie



Comptabilité - Finance Ressources Humaines - 2025

La formation en résumé

La gestion des charges sociales en paie est un enjeu critique pour les entreprises, et plus encore pour les TPE/PME. Chaque erreur dans le calcul ou la déclaration des cotisations sociales peut engendrer des redressements coûteux et des pénalités de la part de l'URSSAF ou des autres organismes de recouvrement. Une étude URSSAF montre que 20 % des entreprises françaises ont subi un redressement URSSAF récemment, dont 40 % dans des entreprises de moins de 50 salariés, ce qui peut déstabiliser durablement leur trésorerie. C'est pourquoi maîtriser le contrôle des charges sociales est essentiel pour garantir une parfaite conformité légale et éviter ainsi des coûts supplémentaires non prévus.

Cette formation vous donnera les clés pour optimiser le contrôle des charges sociales en paie. Vous apprendrez à valider les éléments qui constituent les charges sociales sur les bulletins de salaire, à maîtriser le calcul des exonérations et à sécuriser vos déclarations sociales périodiques. En respectant ces étapes, vous pourrez non seulement prévenir les risques de redressements, mais aussi garantir une paie juste et conforme, renforçant ainsi la confiance de vos collaborateurs.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations certifiant RH 2025 également consultable sur notre site Internet:

Cycle de formations certifiant Traiter la Paie en entreprise : établir et piloter efficacement les paies et les déclarations sociales et fiscales afférentes

Objectifs:

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les éléments constituant les charges sociales dans un bulletin de salaire, y compris les plafonds de sécurité sociale et les cotisations spécifiques
- Vérifier l'exactitude des taux de cotisations patronales et salariales, ainsi que les limites d'exonération fiscale et sociale des cotisations
- Appliquer les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts (stagiaires, mandataires) et calculer les réductions salariales liées aux heures supplémentaires
- Utiliser les dispositifs d'exonération tels que la réduction Fillon et vérifier leur conformité
- Réaliser les déclarations sociales et fiscales obligatoires en respectant les règles de télétransmission et de mise en conformité légale
- Préparer les justificatifs demandés par les organismes de recouvrement (URSSAF, etc.) en vue des contrôles
- Expliquer le rôle et le pouvoir des organismes de recouvrement ainsi que les procédures de contrôle et de sanctions
- Anticiper les risques de redressement en sécurisant les déclarations et en appliquant des solutions comme le rescrit social ou les transactions
- Utiliser un logiciel de paie et des matrices Excel de paie

Participants:

Cette formation s'adresse à tous les professionnels RH ou comptables chargés de la paie en entreprise, ainsi qu'à tous les collaborateurs d'un service Paie

iicipants.



1 395 €

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 10/03, 11/03
- 15/05, 16/05
- 07/07, 08/07
- 17/11, 18/11

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

- 19/06, 20/06
- 15/12, 16/12

Roanne - 04 77 44 54 69

- 19/06, 20/06
- 15/12, 16/12

Prérequis:

- Avoir une expérience en paie (avoir pratiqué la paie et avoir de bonnes connaissances techniques)
- Nous consulter si cette formation fait l'objet d'une inscription en cycle certifiant

Le contenu

Comprendre et valider les éléments constituant les charges sociales d'un bulletin de salaire

- Les conséquences du plafond de sécurité sociale (temps plein, temps partiel, entrée et sortie en cours de mois, forfait jours, absences)
- Appréciation des taux de cotisations patronales supplémentaires
- Les limites d'exonération sociale et fiscale des cotisations de retraite supplémentaire et de prévoyance
- L'assiette spécifique de la CSG/CRDS et du forfait social
- La gestion sociale de l'épargne salariale

Maîtriser le calcul des exonérations de charges

- Les assiettes spécifiques de cotisations pour les apprentis et certains statuts (certains stagiaires et mandataires)
- La réduction générale des cotisations patronales (dispositif Fillon)
- La réduction salariale des heures supplémentaires et complémentaires

Etablir ses déclarations sociales et fiscales périodiques

Le contrôle des organismes de recouvrement

- Produire et mettre à disposition les documents et supports demandés en apportant les justifications et explications attendues
- Le rôle et le pouvoir des organismes de recouvrement (URSSAF, etc.)
- Le contrôle, les sanctions et les procédures contentieuses
- Les demandes de versement en un lieu unique et de délais de paiement
- Le rescrit social et la procédure transactionnelle

Utilisation de matrices Excel et d'un logiciel de paie tout au long de la formation: EBP version Education

Au cours de cette formation, vous aurez l'occasion de vous entraîner à la fois sur des matrices Excel dédiées à la paie et sur la version Education du logiciel de Paie EBP. Vous avancerez pas à pas, grâce à la construction d'un cas fil rouge dédié, conçu par nos équipes de formateurs, avec des corrections au fur et à mesure de votre progression, permettant ainsi un apprentissage et un ancrage régulier et progressif.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré <u>« Agir et Apprendre »</u>. Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation <u>en</u> cliquant ici

